Déclaration du Mouvement de la Paix à l'occasion du 1er mai 2024

Pour la paix, la justice sociale et la réalisation de tous les droits humains.

Résumé

Le Mouvement de la Paix apporte son soutien à tous les travailleuses et travailleurs victimes des guerres ou de violences et de répression et à toutes celles et ceux qui luttent pour un monde meilleur. Il rappelle régulièrement que le préambule de la charte constitutive de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) stipulait dès 1919 que « *Une paix universelle et durable n'est envisageable que sur la base de la justice sociale* ».

Le Mouvement de la Paix réaffirme que la Paix est le seul chemin à emprunter pour l'avenir de l'humanité. Ce chemin ne peut se construire que dans le respect de la Charte des Nations Unies qui par exemple en son article 26 indique que les Etats doivent « *favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde,….* », et dans la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies pour le développement d'une culture de la paix, pour la réalisation des objectifs de développement durable et la réalisation des préconisations du GIEC en matière de lutte contre les dérèglements climatiques..

Le Mouvement de la Paix attend de la France qu'elle cesse les livraisons d'armes ou de moyens militaires aux pays en conflit, qu'elle travaille d'arrachepied pour des cessez le feu immédiats, pour l'aide humanitaire aux populations civiles, pour des initiatives multilatérales et des issues diplomatiques dans le cadre des Nations unies, et pour ce qui concerne la Palestine que soit respecté l'avis du parlement français pour une reconnaissance immédiate et unilatérale de l'Etat de Palestine à côté d'Israël sur les frontières de 1967.

Texte complet

Le Mouvement de la Paix apporte son soutien à tous les travailleuses et travailleurs victimes des guerres ou de violences et de répression et à toutes celles et ceux qui luttent pour un monde meilleur. Il rappelle régulièrement que le préambule de la charte constitutive de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) stipulait dès 1919 que « *Une paix universelle et durable n'est envisageable que sur la base de la justice sociale* ». Avec notamment l'agression de la Russie contre l'Ukraine, le massacre de masse des Palestiniens par les bombes et la famine, les violences croissantes en République Démocratique du Congo, la famine à Haïti ou au Soudan, Yémen etc, le fait que 850 millions d'êtres humains souffrent de la faim et sont en quasi-permanence au bord de la famine, il est plus nécessaire que jamais d'affirmer avec force la convergence entre les luttes pour la réalisation des droits humains et la lutte pour la Paix.

Le Mouvement de la Paix réaffirme que la Paix est le seul chemin à emprunter pour l'avenir de l'humanité. Ce chemin ne peut se construire que dans le respect de la Charte des Nations Unies qui par exemple en son article 26 indique que les Etats doivent « *favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde,….* », et dans la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies pour le développement d'une culture de la paix, pour la réalisation des objectifs de développement durable et la réalisation des préconisations du GIEC en matière de lutte contre les dérèglements climatiques..

Pourtant, l'Organisation des Nations Unies n'a annuellement que 3,7 milliards pour son fonctionnement et de l'ordre de 6 milliards pour ses opérations de maintien de la paix à travers le monde, alors que l'ensemble des Etats membres de l'ONU consacrent chaque année 2400 milliards de dollars en dépenses militaires (source sipri).

La France au nom d'une économie de guerre a pour sa part doublé ses dépenses militaires en 2 lois de programmation militaire et est devenue le second exportateur d'armes au monde. Elle ne respecte pas ses engagements au titre du TNP en s'engageant dans des programmes de modernisation des armes nucléaires pour environ 100 milliards d'euros sur 15 ans.

Alors que la résolution de l'ONU sur la culture de la paix appelle au développement de la démocratie participative l'utilisation de l'article 49- 3 de notre constitution permettant au gouvernement de passer outre le vote des députés élus par le peuple n'a rien de démocratique, surtout quand elle devient habituelle.

Enfin restreindre drastiquement les moyens financiers et humains des services publics (santé et éducation ..) n'est pas non plus respecter le peuple, encore moins quand c'est au profit d'un budget militaire sans cesse croissant puisque notre Etat y consacre désormais 1800€ par seconde jusqu'en 2030. Ceci sans compter le budget consacré au Service National Universel que le gouvernement veut imposer aux jeunes mineurs de 15 à 17 ans, et pour lequel le budget est pris sur celui de l'Education Nationale.

Toutes ces orientations ne vont pas dans le sens du progrès social alors que la Charte des Nations Unies affirme dans son préambule la volonté des peuples « *à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande »*.,

Or , aujourd'hui en France, non seulement le dialogue social est remis en cause, mais nos droits élémentaires, politiques, syndicaux, associatifs, sont au mieux menacés, au pire bafoués : nos droits d'expression sont régulièrement mis à mal, c'est le cas pour des défenseur.es de l'environnement, comme pour des syndicalistes manifestant pour leurs retraites, ou plus récemment pour des personnes de tous bords, politiques, associatifs, ou syndicalistes qui, exigeant un cessez le feu – suivant la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU – de l'aide humanitaire pour Gaza, sont abusivement traduits en justice pour soupçons « d'apologie du terrorisme ».

Heureusement, les peuples partout à travers le monde agissent sous des formes variées, y compris là où c'est le plus difficile, pour exiger la réalisation de leurs aspirations à travers la construction d'un monde de justice et de paix. Les moyens humains, technologiques, scientifiques et financiers existent.

C'est pourquoi, pour construire une économie et une société de paix avec notamment des services publics et une sécurité sociale forts, le Mouvement de la Paix appelle partout en France à se joindre aux manifestations du 1er mai organisées par les syndicats : pour un monde de justice et de Paix, pour la solidarité et l'amitié entre les peuples, le rejet du racisme et de la xénophobie, pour le respect des droits humains, pour l'accueil inconditionnel et non discriminatoire des personnes migrantes et réfugiées, pour stopper la militarisation du monde, pour un monde débarrassé des armes nucléaires, pour la résolution pacifique et diplomatique des conflits dans le cadre des Nations- Unies, pour l'égalité femmes/hommes, pour des médias débarrassés de l'emprise des multinationales et des lobbies du complexe militaro-industriel, pour la justice climatique , pour une culture de la paix et de la non-violence.

Face aux 2 conflits majeurs qui menacent la paix mondiale, en Ukraine et au Moyen Orient , et bien sûr pour tous les conflits en cours, le Mouvement de la Paix attend de la France qu'elle cesse les livraisons d'armes ou de moyens militaires aux pays en conflit, qu'elle travaille d'arrachepied pour un cessez le feu immédiat, pour l'aide humanitaire aux populations civiles, pour des initiatives multilatérales et des issues diplomatiques dans le cadre des Nations unies, et pour ce qui concerne la Palestine que soit respecté l'avis du parlement français pour une reconnaissance immédiate et unilatérale de l'Etat de Palestine à côté d'Israël sur les frontières de 1967.

Pour l'avenir de l'humanité, il n'y a pas d'autres chemins que la paix.
Le 1er mai participons aux rassemblements organisés par les syndicats.

REJOIGNEZ LE Mouvement de la Paix :

https://www.mvtpaix.org/wordpress/pour-la-paix-lurgence-est-la-rejoignez-des-maintenant-le-mouvement-de-la-paix-2/

Saint Ouen le 1 mai 2024